

#32

Septembre/Octobre 2024

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG



RENTÉE SCOLAIRE
DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉPANOUISSANTES
DANS DES COURS REVÉGÉTALISÉES

P. 4

SOMMAIRE



- #4 RENTRÉE SCOLAIRE • #6 JEUNESSE • #8 VIE ASSOCIATIVE
- #10 URBANISME • #13 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • #14 CULTURE
- #15 VIE LOCALE • #16 CÉRÉMONIE • #18 RETOUR EN IMAGES • #20 MARCHÉS
- #22 ÉCONOMIE • #24 AGGLOMÉRATION • #26 VIE MUNICIPALE • #27 JUMELAGE • EMPLOI
- #28 EXPRESSION LIBRE • #29 INFORMATIONS PRATIQUES • #30 AGENDA



ROQ'INFO MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 15000 exemplaires

ÉDITO



Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois,
Chers Amis,

J'espère que vous avez passé un été animé et que vous avez pu participer aux nombreux événements qui se sont déroulés sur notre commune, et je tiens à remercier ici les agents, qui chaque jour de cette saison estivale ont œuvré pour vous proposer de nombreuses animations de qualité.

Le changement de lieu de la nouvelle bibliothèque des Issambres début juillet marque une étape importante. Cet espace convivial est désormais un lieu de culture et de partage pour tous les Sambracitains, petits et grands. Je vous invite à découvrir cet espace d'échanges conçu et recentré à San Peire pour répondre au besoin de chacun.

Roquebrune-sur-Argens est une commune dynamique, riche de son tissu associatif. Avec 137 associations et près de 6000 adhérents, notre commune démontre une vitalité et un esprit d'entreprendre exemplaires. Ces associations, par leurs actions diverses, enrichissent notre quotidien et renforcent les liens entre les habitants.

Comme nous le souhaitons, la nouveauté de la rentrée est le lancement de la saison culturelle qui s'annonce exceptionnelle, avec de nombreux spectacles et animations qui viendront rythmer les prochains mois. Nous avons travaillé pour vous offrir une programmation variée, capable de satisfaire toutes les générations et tous les goûts.

Je vous encourage à participer à ces événements qui contribuent à l'animation, à la convivialité et au dynamisme de notre ville.

Enfin, notre jeunesse est une richesse inestimable. Nous mettons un point d'honneur à valoriser et dynamiser cette force vive. Les initiatives en faveur des jeunes, qu'il s'agisse de projets éducatifs, sportifs ou culturels, se multiplient. Nous continuons à soutenir et à développer des infrastructures et des services qui leur sont dédiés, afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement.

Roquebrune-sur-Argens est une commune où il se passe toujours quelque chose. En effet, un énorme effort est fait sur les routes avec 3 millions d'euros d'investissement cette année et les deux prochaines pour améliorer vos déplacements et assurer votre sécurité. Les événements, les animations et les projets structurants sont autant d'occasions de nous retrouver, de partager et de vivre ensemble des moments forts. Votre participation et votre soutien sont essentiels à la réussite de notre action municipale, je vous sais attentif et à l'écoute.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Continuons à faire de Roquebrune-sur-Argens une commune dynamique et accueillante, où il fait bon vivre.

Bien amicalement



JEAN CAYRON,
Votre Maire

LES PETITS ROQUEBRUNOIS SUR LE CHEMIN DE LA RENTRÉE

Ça y est, la rentrée approche à grand pas. Et avec elle, la Ville apporte plusieurs nouveautés, destinées à améliorer la qualité d'accueil et contribuer à l'épanouissement de nos enfants.

LES ÉCOLES DE ROQUEBRUNE EN QUELQUES CHIFFRES :



3

groupes scolaires



6

écoles



59

classes



1481

élèves inscrits

125 agents

assurant le fonctionnement scolaire et périscolaire :



20

ATSEM



3

agents polyvalents



24

agents de restauration



78

animateurs dont aide aux devoirs

ENVIRON **1 MILLION D'EUROS** DE BUDGET

DES ACTIVITÉS SUR LE TEMPS MÉRIDIEEN

Quelle meilleure façon de créer de nouvelles amitiés qu'en partageant des activités ludiques ? En septembre, les animateurs proposeront aux enfants des jeux et activités épanouissants pendant leur pause méridienne. Football, rendez-vous médiathèques ou encore jeux de société sont maintenant au programme de cette nouvelle année scolaire !

LA VILLE ACCUEILLE UNE NOUVELLE DIRECTRICE D'ÉCOLE

Une nouvelle directrice intègre l'école maternelle de la Bouverie pour cette rentrée 2024. La Ville souhaite la bienvenue à Madame Laugier et lui adresse tous ses vœux de bonheur et de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle qui débute.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES DU VILLAGE

Afin que les enfants puissent profiter d'îlots de fraîcheur pendant les périodes de fortes chaleurs, la cour de CP de l'école Jean Janin et la cour de l'école Joséphine Blay vont bénéficier de travaux de végétalisation. Le service Espaces Verts de la Ville procédera à la plantation de plusieurs mûriers pendant le mois d'octobre, période propice à la mise en terre des végétaux. Ces travaux occasionneront dans le même temps la désimperméabilisation des sols, une mesure essentielle pour le cycle de l'eau et la recharge de nos nappes phréatiques.

Coût des travaux : 315 717,24 euros TTC

LES AUTRES INTERVENTIONS RÉALISÉES PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE :

- Remplacement d'un lave-main - Maternelle Issambres
- Réhabilitation du revêtement de sol des 3 classes du Bloc 2 - Elémentaire Bouverie
- Marquage au sol des espaces extérieurs pour favoriser le visuel des obstacles / dénivelés - Maternelle Bouverie
- Création d'un point d'eau - Elémentaire Village
- Intervention informatique
- Contrôle et nettoyage des points d'eau sanitaires



Consultez le guide de la rentrée scolaire distribué dans les cartables ou en ligne via ce QR Code

CRÉATION D'UNE BOURSE B.N.S.S.A. ET PERMIS BATEAU CÔTIER

Pour aider les jeunes à se lancer dans la vie active, la Ville a mis en place différentes bourses, accessibles sans conditions de ressources.

LES DISPOSITIFS DÉJÀ EN VIGUEUR :

- Bourse B.A.F.A. : de 17 à 25 ans, financement à hauteur de 450 € par la Commune
- Bourse Permis B : de 17 à 25 ans, financement à hauteur de 500 € par la Commune

LA NOUVEAUTÉ :

À partir de novembre 2024, la Commune proposera une bourse B.N.S.S.A. et permis bateau côtier à hauteur de 500 euros.

Pour ces deux dispositifs, qui ne pourront être dissociés, le jeune devra réaliser 70 heures de bénévolat d'intérêt général dans une association ou un service municipal en lien avec le domaine social ou l'environnement.

Un certificat de compétence et de bénévolat lui sera remis à l'issue de cette période, une plus-value souvent utile à mettre en avant sur le CV ou dans les dossiers d'inscription à l'université !

Pour plus d'informations sur les différents dispositifs, contactez la Maison des Services et de la Jeunesse

04 98 23 40 43

maisondesservices@mairie-roquebrune-argens.fr

INFORMATION SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Retrouvez la liste des lignes de bus scolaires desservant les différentes écoles roquebrunoises sur le site d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



Pour les inscriptions aux transports scolaires ou le renouvellement des cartes de transport, rendez-vous sur la page du Guichet Unique de la Ville, onglet transports scolaires.



ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS ET ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Offrez à vos enfants l'opportunité de développer leurs talents artistiques ou sportifs dans un cadre stimulant et encadré par des professionnels. Ne tardez pas à les inscrire pour une année riche en découvertes et en épanouissement !

Plus d'informations :



École Municipale des Sports

École municipale des Arts



BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

UN PROJET ENGAGÉ ET UN INVESTISSEMENT SANS LIMITE DE NOS JEUNES ÉLUS



Mis en place en début d'année scolaire, pour la seconde année consécutive, le Conseil Municipal des Enfants a présenté sa dernière séance le 26 juin, en présence du Maire, Jean Cayron, et présidée par Caroline Demonein, adjointe déléguée aux affaires scolaires, accompagnée d'Eve Steinmetz, de Yoann Gnerucci, de Julien Fabre, ainsi que Robert Masson.

LE DÉROULÉ D'UNE ANNÉE D'ACTIONS AUTOUR DU PROJET RETENU, SUR UN THÈME PARTICULIÈREMENT ENGAGÉ : CELUI DU HARCÈLEMENT.

Les 20 élèves de CM1 et CM2 ont ainsi présenté l'important travail effectué, et notamment les **dessins réalisés par leurs soins, aux slogans percutants** tels que « *ne pas parler, c'est cautionner* » ou encore « *si l'autre c'était toi, tu ne le ferais pas* ».

Dans chacune des écoles primaires, **les enfants ont décoré trois bancs, qu'ils ont orné d'une phrase symbolique** : « *Fais-moi de la place, juste un peu de place, pour ne pas que l'on m'efface* ».

S'en est suivie la projection du **clip vidéo poignant réalisé par les enfants**, que les parents présents pour l'occasion ont également pu visionner.

Puis, l'heure était au bilan, où **chacun des jeunes élus a pu s'exprimer sur son expérience et son ressenti**. Un moment d'émotion fort, accompagné des félicitations chaleureuses de la part de l'ensemble de l'équipe municipale pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année.

Enfin, pour clôturer cette dernière séance, les jeunes élus se sont vu offrir de nombreux cadeaux à l'effigie de la Commune (casquettes, stylos, sacs, etc.) par Monsieur le Maire.

UN THÈME QUI S'INSCRIT DANS L'ACTUALITÉ NATIONALE

La lutte contre le harcèlement à l'école est une priorité de tous. Sur le plan national cette lutte a été renforcée en 2023 par un **plan interministériel**. De nombreuses mesures ont été annoncées, parmi lesquelles :

- ▶ Un numéro unique contre le harcèlement, le 30 18 ;
- ▶ L'adhésion **au programme pHARe**, désormais obligatoire dans tous les établissements scolaires ;
- ▶ Une formation à destination des représentants de parents d'élèves, disponible en ligne, d'ici la fin de l'année scolaire 2023/2024 ;
- ▶ Une formation de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale pour réagir face au harcèlement d'ici la rentrée 2027.

LES BOITES AUX LETTRES PAPILLON : UN OUTIL CONTRE LA MALTRAITANCE ET LE HARCÈLEMENT

Afin de renforcer son action contre toute forme de maltraitance infantile, la Commune a mis en place un **outil innovant de libération de la parole par l'écrit au sein de chacune des trois écoles élémentaires**.

Créées par l'association Les Papillons, ces boîtes aux lettres uniques recueillent les mots des enfants. L'association fait ensuite leur relais pour porter leur parole et apporter une réponse adaptée à chaque problématique.



RETROUVEZ LE CLIP VIDÉO RÉALISÉ PAR LES ENFANTS DU CME



LES ASSOCIATIONS REPRENENT DU SERVICE !

LA BOUVERIE

Carrefour des Associations 2024-2025

SE RETROUVER - ADHÉRER - ÉCHANGER

COMPLEXE SPORTIF JACQUES CALANDRI
SOUS LA PINÈDE

8 DIMANCHE SEPTEMBRE

9H30 - 17H30

ROQUEBRUNE

Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com

La vie associative, souvent mise en sommeil durant la période estivale, reprendra ses activités après le top donné par le Carrefour des Associations. Une rencontre incontournable entre les structures associatives et la population qui aura lieu le dimanche 8 septembre au complexe sportif Jacques Calandri, à la Bouverie. L'occasion de nouer des liens, créer des échanges, découvrir de nouvelles activités ou simplement se retrouver et profiter ensemble de l'instant présent.

GUIDE DES ASSOCIATIONS : LA NOUVELLE ÉDITION BIENTÔT DISPONIBLE

L'édition 2024/2025 du guide des associations sera présentée à l'occasion du Carrefour. Ce petit guide pratique regroupe **137 associations** réunies sous 7 thèmes, dont 112 associations actives au quotidien sur la commune. Un outil qui permet à chacun de trouver l'occupation, le loisir ou le sport souhaités, mais également l'aide ou l'assistance dans les domaines de la santé, du social ou de la solidarité.

Il sera également mis à disposition à l'Hôtel de Ville, en Mairie d'Honneur et en mairies annexes et sur le site internet www.roquebrune.com.



UNE POLITIQUE MUNICIPALE ACTIVE ET ENGAGÉE

La loi 1901, régissant le fonctionnement associatif, fonde ses bases sur la liberté et les droits individuels tout en impulsant une action collective synergique. C'est sur ce modèle que la vie associative roquebrunoise s'est construite, alliant le dynamisme et l'engagement sans faille de ses bénévoles.

Conscientes de l'importance de cette vie sociale, culturelle et sportive fédératrice, la Commune et sa Municipalité sont

attentives aux besoins exprimés, et apportent un soutien financier, matériel et moral aux associations.

Les dossiers de subventions, accessibles à tous et étudiés par une commission spécifique, la présence soutenue aux assemblées générales et la volonté politique permanente d'accompagner les associations favorisent ces échanges semillants et porteurs de solutions.

En 2024, 77 associations ont ainsi bénéficié d'une subvention et 57 associations disposent de créneaux permanents dans une structure municipale.

DURANT LA SAISON 2024/2025, DE NOUVELLES STRUCTURES :

- ▶ L'ouverture à la vie associative du gymnase départemental du collège André Cabasse. Une réalisation cofinancée par le Département, à laquelle la Ville participe à hauteur de 32 %, soit 1 313 015 € TTC.
- ▶ La mise à disposition d'une nouvelle salle de danse dans les locaux du Perrussier.
- ▶ La création de salles mutualisées dans les anciens vestiaires du stade de la Bouverie.
- ▶ L'inauguration du Pump-Track, prévue à l'occasion du Carrefour des associations.



137
associations



6 000
adhérents référencés en 2024



Budget prévisionnel 2024 :
570 000 €

BÉNÉVOLAT : POURQUOI PAS ?

De par sa conception, la vie associative est basée sur le bénévolat.

Sans la participation de personnes actives, volontaires et non rémunérées, la vie sociale, sportive, culturelle ou ludique n'aurait pas le même relief.

Merci à tous ceux qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences à la disposition des associations ainsi qu'à toutes les Roquebrunoises et Roquebrunois qui contribuent activement à la tenue des nombreuses manifestations telles que le Roc d'Azur, les Lucioles ou encore le Raid Familles.

N'hésitez pas à venir renforcer leurs rangs !

Devenir bénévole

Venez rejoindre le cercle des bénévoles roquebrunois
slalys@mairie-roquebrune-argens.fr
ou
04 94 19 59 08



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

UN ENGAGEMENT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LA PRÉSERVATION DE NOTRE TERRITOIRE



INTERVIEW DU MAIRE

Dans un contexte où l'urbanisation et la préservation de l'environnement suscitent de nombreux débats, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Roquebrune-sur-Argens joue un rôle crucial. Monsieur le Maire nous éclaire sur les fondements de ce document essentiel, souvent perçu comme contraignant, mais indispensable pour garantir un développement harmonieux et durable de notre commune. Il nous explique également comment ce PLU s'inscrit dans une stratégie de long terme, visant à protéger notre cadre de vie tout en soutenant le dynamisme économique local.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est considéré comme trop contraignant par certains. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Jean Cayron, Maire de Roquebrune : Doter la commune d'un PLU a été le premier acte fort de la Majorité Municipale. Nous l'avons annoncé dans notre programme avec comme objectif de stopper les dérives urbanistiques et la bétonisation amplifiée par le fait que la commune était soumise au Règlement

National d'Urbanisme (RNU) entre 2017 et 2022.

Ce PLU a été rédigé avec le souci de préserver l'environnement, les paysages et les sites de la commune. Il fixe donc en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le service urbanisme instruit sérieusement et impartialement les dossiers conformément à la volonté de l'équipe municipale. Il veille à ce que les autorisations



J'en profite pour remercier publiquement le service urbanisme et toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que ce PLU soit prescrit en un temps record.

On dit que l'urbanisme freine le développement économique de la commune. Qu'en est-il ?

Les règles d'urbanisme du PLU soutiennent le développement économique. Elles ont permis l'installation de nouveaux commerces en centre ancien et revitalisé les commerces de proximité. La Rue Grande propose aujourd'hui de nouvelles boutiques attirantes aux devantures colorées et aux enseignes attractives. Les modifications apportées au règlement des zones économiques faciliteront encore davantage la réalisation de projets commerciaux créateurs d'emplois. Nous mettons tout en œuvre pour y attirer le plus de monde possible.

Les règles concernant les activités commerciales sont d'ailleurs en train d'évoluer encore plus favorablement dans le cadre de la modification de droit commun n°1 du PLU après concertation avec les agents économiques majeurs du territoire.

Certains acteurs économiques se sentent stigmatisés par la municipalité. Comment réagissez-vous ?

Nous ne stigmatisons personne. Nous luttons contre les installations illégales et les occupations sans droit du domaine public, qui enfreignent les règles du PPRI et détournent l'usage des terres agricoles ou naturelles. Certains acteurs économiques de la commune sont en effet en infraction depuis de très nombreuses années. Ils l'étaient bien avant le PLU et bien avant l'arrivée de la majorité municipale ainsi qu'en attestent les dates des premiers procès verbaux d'infraction qui ont été dressés à leur encontre, tant par la Police Municipale que par les services de l'État. Dans tous les cas, soyez assurés que notre action est motivée par l'intérêt général.

qu'il délivre soient conformes à la réglementation générale et au PLU. À ce document de planification, s'imposent la Loi Littoral et le plan de prévention du risque inondation (PPRI) qui contraignent encore plus fortement le cadre de délivrance des autorisations d'urbanisme. De nombreux pétitionnaires sollicitent d'ailleurs des rendez-vous pour finaliser leurs projets ou les modifier. Le service urbanisme est toujours à leur écoute et prêt à les aider à trouver des solutions alternatives en cas d'incompatibilité réglementaire afin que leurs projets puissent aboutir.

Pour rappel, les règles concernant les secteurs résidentiels pavillonnaires (zone Ud notamment) ont été établies après consultation des Associations Syndicales Libres des lotissements et des associations de sauvegarde, tout particulièrement sur les Issambres où elles sont très nombreuses. Nous vous avons écouté. Ces règles sont donc, elles aussi, le reflet de l'intérêt général.

La préservation des terres agricoles est un axe fort de votre programme. Quels sont les résultats ?

La commune a signé une convention avec la SAFER pour analyser les ventes de terres agricoles et bloquer les ventes à risque. J'ai été chargé de la lutte contre les détournements d'usage des terres agricoles par l'Association des Maires du Var. À ce titre, toutes les déclarations d'intention d'aliéner en zones agricoles et naturelles sont soumises au service foncier pour analyse et nombreuses sont celles qui sont mises sous enquête ou font l'objet d'une demande de préemption de la municipalité ce qui permet souvent de bloquer des ventes présentant un risque de détournement d'usage.

Nous informons systématiquement les parties prenantes des contraintes en zones inondables, agricoles et naturelles.



Les occupations illégales de terres agricoles persistent. Quelles mesures prenez-vous ?

Nous mettons toute notre énergie à les faire cesser, mais c'est un travail de longue haleine. Depuis notre arrivée de nombreux procès-verbaux d'infraction ont été dressés par la Police Municipale dans le cadre de détournement d'usage des terres agricoles. Les installations et travaux délictueux sont systématiquement verbalisés et les plus importants sont frappés d'un arrêté interruptif de travaux, ce qui n'empêche pas les contrevenants de continuer les travaux dans la majorité des cas, ce qui motive de nouveaux PVI et ainsi de suite...

Pour lutter contre ces occupations illégales, un protocole d'actions est en cours de finalisation en partenariat avec l'Association des Maires du Var, avec mon concours puisque je suis à l'origine de ce dossier, et la Chambre des Notaires du Var, les services de l'État et le Parquet.

À l'échelon local nous prenons des engagements pour mettre en œuvre des actions concrètes avec

les différents intervenants concernés par cette problématique.

Quelles actions concrètes avez-vous mises en place pour soutenir les agriculteurs ?

Nous travaillons pour et avec les agriculteurs. Nous avons créé une nouvelle zone agricole protégée (ZAP). Une réunion d'animation concernant les deux ZAP déjà existantes sur la commune aura lieu à la rentrée en présence de la SAFER, de la chambre d'agriculture et du Conservatoire du Littoral notamment, afin d'inciter les propriétaires non exploitants à remettre en culture leur foncier en friche et de les mettre en relation avec des porteurs de projets agricoles locaux dans le cadre d'une convention passée avec la Chambre d'Agriculture.

Un partenariat est en cours sur les périmètres d'intervention du Conservatoire du Littoral, il nous permettra de protéger d'avantage les terres agricoles des détournements d'usage. Nous y reviendrons en détail dans une autre édition.

VOIRIE : L'HEURE DES GRANDS TRAVAUX

Toujours à votre écoute, nous vous avons entendu, les travaux de voirie ont débuté dès le mois de juin. Réfection des chaussées, création de places de stationnement... L'amélioration des infrastructures routières et les aménagements de sécurité sont au cœur de nos projets. Les gros chantiers reprennent dès le mois de septembre.

TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS :

BOULEVARD DES LUCIOLES - AUX ISSAMBRES :
338 968,08 € TTC

Dans le détail :

- ▣ Entre Corniche Sarrazine et Avenue de San Peire : 167 904 € TTC
- ▣ Entre Avenues de San Peire et des Crêtes : 171 064,08 € TTC



**LA VILLE
RÉALISE
POUR VOUS**

MONTANT :
75 140,40 €
TTC

**AMÉNAGEMENT DU PARKING
ET MODIFICATION DE
LA VOIE DEVANT LE CIMETIÈRE**



**MONTANT
INVESTI
POUR L'ANNEE 2024
3 MILLIONS
D'EUROS**

À VENIR :

AU VILLAGE

- 📍 Réfection du boulevard Kennedy et trottoirs
- 📍 Réalisation d'un giratoire au croisement Jaurès/De Gaulle
- 📍 Réfection de la route de la Maurette
- 📍 Réfection du boulevard Ferdinand Clavel
- 📍 Réfection du chemin de Bellevue
- 📍 Reprise du trottoir à l'entrée du Village (centre médical Saint-Pierre)

AUX ISSAMBRES

- 📍 Réfection de l'accotement de l'avenue de la Gaillarde
- 📍 Réfection du boulevard du Val d'Esquières
- 📍 Réfection du boulevard des Grives
- 📍 Réfection de la rue de la Pomme de Pin

- 📍 Réfection du boulevard de la Ligurie
- 📍 Réfection du fond de l'impasse Serpentine
- 📍 Réfection de l'avenue Jean Bart
- 📍 Réfection de l'avenue de Beaupré
- 📍 Réfection du boulevard des Tritons
- 📍 Enrochement du Logis du Boucharel
- 📍 Réfection de l'avenue des Dolmens - tranche 1
- 📍 Réfection de l'avenue des Druides (Monte-Carlo - Gaulois)
- 📍 Reprise Voirie et réseaux divers

À LA BOUVERIE

- 📍 Réfection de l'avenue Paul Cezanne
- 📍 Réfection de l'impasse des Agates
- 📍 Interventions de purges sur diverses voies

LA SAISON CULTURELLE 2024/2025 S'ANNONCE EXCEPTIONNELLE !

S'émouvoir, rire, pleurer, vivre et ressentir. Partir en quête de rêve et d'évasion... de découverte. Pour la rentrée, la Commune vous propose une toute nouvelle programmation culturelle. Une saison riche et éclectique, accessible à tous, avec pour ambition de diffuser le plus largement possible la culture.

Impulsé par la Commune, ce nouvel élan vers la culture se traduit par la mise en place d'un programme complet regroupant des offres culturelles variées, une brochure recensant les nombreuses manifestations, ainsi que la mise à disposition d'une billetterie facilitant les réservations.

LA CULTURE : PARTOUT ET POUR TOUS !

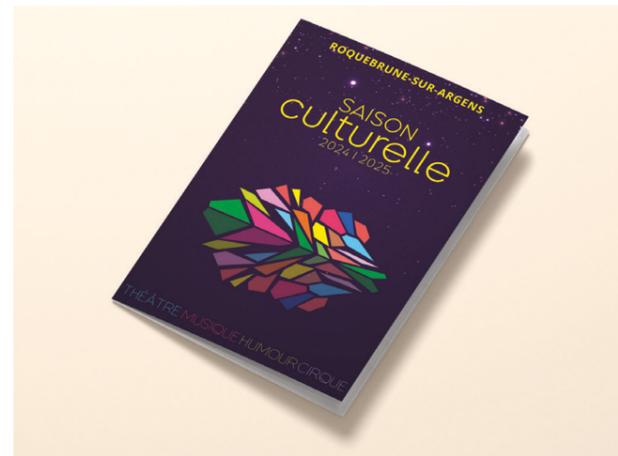
Comédies humoristiques, grands classiques provençaux... pour cette première saison, le théâtre et les spectacles vivants seront à l'honneur !

Artistes de renommée nationale ou artistes du territoire proposeront des représentations de qualité ouvertes à tout public des plus jeunes aux adultes, des spectateurs occasionnels comme aux fins initiés.

L'offre de lieux de spectacles est également dense, grâce à la multiplicité des lieux culturels présents sur notre commune la salle Molière au Village ; l'Espace Robert Manuel aux Issambres et, sur son esplanade, le Théâtre de Verduze, lieu de représentation emblématique d'époque, qui a depuis peu repris du service ; sans oublier la place des Félibres à la Bouverie.

CONSULTEZ NOTRE BROCHURE CULTURELLE

Découvrez la programmation culturelle de la saison 2024/2025 en téléchargeant la nouvelle brochure éditée par la Commune.



ACCÉDEZ À LA BILLETTERIE

Pour réserver vos places, un tout nouvel outil est à votre disposition sur notre site Internet.

Rendez-vous sur www.roquebrune.com, puis cliquez sur l'onglet « Billetterie » du menu, et consultez la liste des différents spectacles et festivals de cette saison.

BON À SAVOIR

Il est également possible d'acheter vos billets au guichet unique de la Mairie d'Honneur située place Germain Ollier, ou, pour la plupart des manifestations, directement sur place le jour de l'événement.

LE CERCLE CANIN ROQUEBRUNOIS FORME DES CHAMPIONS !

En cette fin de saison, le Cercle canin a eu le plaisir et l'honneur de voir deux de ses membres aboutir à un résultat plus que satisfaisant sur deux Championnats de France.

Matrix, berger belge malinois de Karine Berthe s'est classé 4^e au dernier Championnat de France de Mondioring, et intègre l'équipe de France pour participer au Championnat du monde qui se déroulera en Grèce à la fin du mois d'octobre.

Par ailleurs, la chienne Petrouchka de Chantal Sens s'est classée deuxième au Championnat de France de Beauté dans la catégorie Briard femelle.

Souhaitons à l'une et à l'autre de poursuivre dans leur ascension, et espérons que Karine puisse décrocher une place sur le podium lors du Championnat du monde.

La Commune félicite également leur entraîneur Patrick, et le président Vincent, qui ne ménagent pas leurs efforts pour parvenir à ces résultats fort honorables !



Vincent du CCR - Karine et son malinois Matrix, leur entraîneur Patrick et Chantal, ravis du résultat de sa chienne Petrouchka.

2^E TROPHÉE DU ROCHER UN ÉVÉNEMENT SOLIDAIRE INCONTOURNABLE

Avec le soutien de la Commune, le Rotary Club de Roquebrune-sur-Argens - Puget sur Argens vous invite à participer à la deuxième édition du Trophée du Rocher, qui se tiendra le 5 octobre 2024 au golf de Roquebrune-sur-Argens. Un événement ouvert à tous, au profit de deux associations locales : Les Lutins de l'Isle et Le Bercail.

La journée commencera à 8h30 lors du départ shotgun, avec une vue imprenable sur les green. Le format de jeu sera le **Scramble en duo**, une occasion idéale pour renforcer l'esprit d'équipe et profiter d'une partie en toute convivialité. Une remise des prix ainsi qu'un déjeuner auront lieu à l'issue de la compétition.

Les inscrits au **HOLE IN ONE** pourront tenter leur chance de repartir avec des prix sensationnels. À gagner : un séjour à Marrakech (trou n°8) Guitare Folk Lutherie Mantello (trou n°18 valeur 3000€)

INSCRIPTIONS

Inscription et informations auprès du Rotary Club :

golfrocher23@gmail.com

06 10 34 36 13

À vos clubs, prêts, swinguez !

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



« Cela fait très exactement 235 années que les murs de la Bastille sont tombés... Liberté, Égalité, Fraternité - les valeurs portées par la Révolution française - sont devenues nos valeurs communes !

Vous le savez, cette fête nationale appartient à tous les Français. Chaque année, nous nous retrouvons, dans le respect de nos différences, pour célébrer notre communauté de destin. C'est certes un moment de fierté collective, mais c'est aussi un moment de gravité. »

Dans son allocution prononcée en présence des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux et associations patriotiques de notre territoire, le Maire, Jean Cayron, entouré de ses élus, a tenu à rappeler les valeurs de la France et de notre République et à rendre hommage à celles et ceux qui sont morts pour la paix et la liberté.

Remise de la Médaille de la Ville

Après la Marseillaise, chantée a capella par Madame Karine Arenas du groupe AREGGIO, cette cérémonie était par ailleurs l'occasion de mettre à l'honneur nos forces de l'ordre, pour leur éternelle disponibilité et leur sens des responsabilités, au service de notre sécurité et de notre liberté.

De nombreuses distinctions ont également été attribuées à des sportifs roquebrunois et personnalités émérites issues de domaines variés, qui grâce à leur travail et leur engagement apportent une grande contribution à notre Commune et font briller son image.

Ont reçu les honneurs :

- ▶ Des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- ▶ Membres de la Garde Régionale Forestière
- ▶ Les Eco-Délégués du Collège André Cabasse
- ▶ Monsieur Joffrion pour les 100 ans du C.A.R. Football
- ▶ Les boxeurs du Ring Roquebrunois
- ▶ Monsieur Druart - Créateur des Anneaux Olympiques
- ▶ L'Association ASSR-GR
- ▶ Le C.A.R. Basket
- ▶ La Compagnie de Tir à l'Arc
- ▶ Le Badminton Club de Roquebrune sur Argens
- ▶ L'association DANSEÂM
- ▶ L'association Roquebrune/Puget Judo
- ▶ Le WADO KARATE Club Roquebrunois

Mentions Très Bien au Bac

Les Bacheliers Mention Très Bien de la commune ont été félicités par Monsieur le Maire et ses élus, recevant un diplôme de la Ville et 500 € pour les aider dans la poursuite de leurs études.

À l'issue de cette cérémonie, Monsieur le Maire, ses élus, et les autorités, ont salué les porte-drapeaux et remercié les personnalités présentes, avant de conclure la matinée en partageant le verre de l'amitié.



CÉLÉBRATION DES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT DES FORCES ALLIÉES

UNE JOURNÉE EMPRUNTE DE RECUEILLEMENT ET DE DÉCOUVERTE

En ce 80^e anniversaire du Débarquement en Provence, la Municipalité tenait à rendre un vibrant hommage aux 350 000 combattants ayant participé au débarquement allié sur nos côtes provençales le 15 août 1944.

Si la cérémonie patriotique matinale au Village, comme la fête patronale de l'assomption, n'ont pu se tenir en matinée en raison de forts risques orageux, la cérémonie sambracitaine s'est tenue devant la stèle du Débarquement, dans un parc Thérèse Cazelles, partiellement transformé le temps d'une journée en camp Militaire US.

Une prouesse réalisée par l'association Delta Force 44, permettant à chacun de découvrir, aussi vrais que nature, un poste militaire et un hôpital de campagne, ainsi qu'un mini-parcours du combattant savamment conçu à destination des plus jeunes, entres autres animations et ateliers divers, exposition photos et témoignages recueillis par le service Patrimoine.

Au cours de son allocution rappelant ce D-Day et son organisation dans leurs principaux détails, mettant en

lumière certains roquebrunois dont l'implication fut aussi courageuse que décisive, Monsieur le Maire est notamment revenu sur le rôle des époux Thérèse et Julien Cazelles, tous deux successivement premiers magistrats de la Commune, et membres influents de la Résistance locale.

Suivirent les dépôts de gerbes commémorés en présence de Madame la Sous-Préfète, Myriam Garcia, d'élus départementaux et locaux, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques, ainsi que d'administrés et estivants concernés et émus.

Enfin, en soirée les roquebrunois ont pu apprécier dès 21h30 le bal populaire orchestré par le groupe musical Sharm - Place Germain Ollier, interrompu pour le plus grand plaisir de tous, à 22h, par le Feu d'artifice au lac de l'Aréna. Même émerveillement visuel et

sonore aux Issambres avec le Groupe Kontrast, puis le feu d'artifice son et lumière donné promenade Beaumont devant une foule éblouie.

ERRATUM

Dans les colonnes de notre dernière édition, la rédaction a attribué à la Ville la réalisation du livre « Paroles de Roquebrunois. La Guerre, l'Occupation, le Débarquement. »

Cet ouvrage a été écrit par Madame Eliane Martin et son époux Jean-Paul, historiens roquebrunois, réalisé à partir des témoignages d'habitants de Roquebrune ayant vécu cette période tragique, en collaboration avec la Ville qui s'est chargée, quant à elle, de son édition.



VENDREDI 19 JUILLET
MIEL EN FÊTE

Le cœur de Village s'est animé pour célébrer la troisième édition de Miel en Fête ! Un événement gourmand organisé par Apiculteurs en Provence, en partenariat avec la Ville. Au programme : produits locaux, dégustations, jeux, ateliers et restaurants partenaires proposant des menus à base de miel.



MERCREDI 31 JUILLET
PIANO SUR LE LAC

Un spectacle époustouflant au soleil couchant, où 3300 locaux et vacanciers ont pu admirer ce piano flottant prenant le large sur le lac de l'Aréna, avec en toile de fond notre majestueux rocher. André Manoukian a dévoilé de sublimes morceaux de son dernier album « Anouch » et transporté le public, conquis, dans son univers pétri d'Orient.



DIMANCHE 21 JUILLET
FÊTE DES VIGNERONS

Une soirée festive et conviviale, le long de la Promenade Adrien Beaumont, aux Issambres. La recette du succès : dégustations des délicieuses cuvées de domaines viticoles roquebrunois, accompagnées de planches apéritives préparées avec soin par le Comité des fêtes.

LES MERCREDIS 7, 14 ET 21 AOÛT
FESTIV'ARTS 2 RUE

Franc succès pour la 7^e édition du Festiv'Arts 2 Rue organisé par la compagnie Métiss'Arts ! Les festivités ont débuté à la Bouverie le 7 août en grandes pompes avec la compagnie « Terre à plumes » et la compagnie de renommée mondiale « Accrorap » de Kader Attou (premier chorégraphe français de hip-hop a prendre la direction d'un centre chorégraphique national). Les deux mercredis suivants, au Village puis aux Issambres, ont été tout aussi forts en émotions.



MARCHÉS ESTIVAUX

PROVENCE ET ARTISANAT LOCAL

NOCTURNE DU PORT



Dans un décor de carte postale, le long de la promenade Adrien Beaumont ou sur le Port des Issambres, les étals fourmillent de produits artisanaux, bijoux, vêtements et accessoires de mode en tout genre.

MARCHÉ DES 5 SENS



De nombreux producteurs locaux, en face de l'Hôtel de Ville, à l'occasion d'un marché dominical typiquement provençal.

NOCTURNE DES ISSAMBRES



NOCTURNE DES CRÉATEURS

Bijoux, craft, art, design, créations artisanales... Chaque mardi, Roquebrunois et vacanciers ont pu dénicher la perle rare, rencontrer les commerçants Roquebrunois, et se balader dans les ruelles pittoresques du cœur du Village.



SAMEDI 12 OCTOBRE, VALORISONS LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET L'ARTISANAT LOCAL !

Un événement spécial dédié à l'échange, au partage, à la rencontre... Cette année encore, Roquebrune participe à la « *La Journée Nationale du Commerce de Proximité, de l'artisanat et du centre-ville* ». Opération nationale organisée par la Commune, conjointement avec l'Association des Commerçants Leï Vendaires, elle mettra à l'honneur tous nos savoir-faire et commerçants locaux.

L'occasion idéale pour renforcer les liens, prendre le temps de mieux nous connaître, prouver notre attachement au commerce de proximité et placer l'humain au cœur de nos échanges économiques. Ces moments de convivialité partagés, l'écoute, l'accueil et les précieux conseils sont autant d'éléments indispensables à tous.

À travers cette opération, la Commune apporte son soutien aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat dont la contribution à la bonne marche de l'économie française est décisive.

Samedi 12 octobre, célébrons ensemble le commerce et l'artisanat local. Tout au long de cette journée, des animations variées se dérouleront dans chacun des trois pôles de la commune : dégustations, démonstrations, ateliers artisanaux, artistiques et, par-dessus tout, de la bonne humeur !



NOUVEAUX COMMERCES

LE VILLAGE



GARAGE ELP DIAG SERVICE
Carrosserie et Mécanique

📍 26, avenue Général de Gaulle
☎ 09 56 19 05 32
✉ elpdiagservices@gmail.com



MARIAN WILLIAMS
Atelier & galerie d'arts

📍 3, rue Grande André Cabasse
☎ 06 15 39 73 46
✉ mwcollages@icloud.com

MEGANAILS devient **MAISON JAYANA**
Institut de beauté

📍 20, avenue Général de Gaulle
☎ 04 22 73 14 51
f Maison Jayana
@ maisonjayana_roquebrune



HI-LIGHTSTUDIO - MATHIEU GALFRÉ
Photographe - Webdesigner

📍 51, rue Grande André Cabasse
☎ 06 31 61 57 70
✉ contact@imagincom.fr



INGRID BAUDE
Accompagnante en périnatalité et parentalité

☎ 06 62 17 81 70
@ du.bien.naitre.au.bien.etre



DR SOUHIR TAIEB
Orthodontiste

📍 29, rue de la Pompe
🌐 www.doctolib.fr/

BARRETT MULTISERVICES
Plombier

☎ 06 60 10 99 87
@ barret.bernard28@gmail.com



DÉSIR ET VOUS
Love shop (lingerie et accessoires)

📍 471, rue Pol Fabre, ZA Les Châtaigniers
☎ 04 94 56 48 78
✉ desireetvous@gmail.com



STUDIO VERON'INK
Tatouage & photos

📍 471, rue Pol Fabre, ZA Les Châtaigniers
☎ 06 62 89 38 78
@ lapeaudupirate01@gmail.com

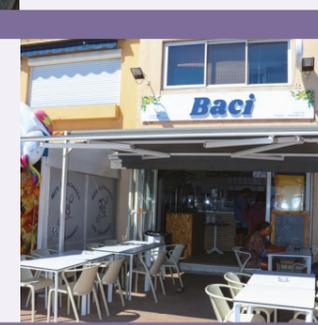


JEANNE PERRIN
Naturopathe iridologue

📍 111, rue de la Magnanerie La Gallery Entrée A Zac les Garillans
☎ 06 35 42 78 73
✉ jeanneperrin.naturo@gmail.com

BACI
Spécialités Italiennes, pâte, sandwich, pizza

📍 12, place San Peire
☎ 04 94 49 53 13
@ baci.lesissambres@gmail.com



MORGANE GRANLUSSO
Chauffeur privé VTC

☎ 06 22 24 41 08
🌐 www.granlussovtc.com



œnotourisme

ROQUEBRUNE CÉLÈBRE L'OBTENTION DU LABEL VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

C'est avec une grande fierté que la Ville a célébré l'obtention du prestigieux label Vignobles et Découvertes.



La cérémonie, qui s'est déroulée sur le promontoire de la Colle Rousse à Bagnols-en-Forêt, a rassemblé de nombreux acteurs dont Martine Arénas, vice-présidente du Conseil Départemental, Guillaume Decard, président de Var Tourisme, René Ugo, président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, le maire de Bagnols-en-Forêt, René Bouchard, ainsi que Nicolas Martel, conseiller départemental du canton et maire de Saint-Paul-en-Forêt, ainsi que les maires et représentants du Pays de Fayence, direct(rices)eurs des Offices de Tourisme, et des producteurs ayant contribué à ce projet emblématique. « Cet événement marque une étape importante dans notre démarche de valorisation du territoire, axée sur la préservation environnementale et l'œnotourisme responsable » a déclaré le Maire Jean Cayron.

Le label Vignobles et Découvertes, attribué pour une durée de trois ans par Atout France, reconnaît les efforts

déployés par toutes nos forces vives pour promouvoir un tourisme de qualité centré sur le vin et la vigne. La démarche, principalement portée par Roquebrune-sur-Argens et l'agglomération, a rapidement été adoptée par le Pays de Fayence, les communes de Fréjus, Puget sur Argens et Saint-Raphaël, témoignant de la synergie du territoire. Le label vise à promouvoir le tourisme autour du vin et de la vigne, en offrant une gamme complète et complémentaire de produits touristiques (hébergement, restauration, visites de cave et dégustations, musées, événements...). Il permet aux visiteurs de planifier facilement leur séjour, tout en garantissant des prestations de qualité. Il véhicule les valeurs majeures que sont la transmission, l'ouverture, le sens de l'accueil et la consommation responsable. Il encourage l'intégration du patrimoine viticole dans un cadre culturel, naturel

et immatériel, en renforçant la visibilité de l'offre œnotouristique et en développant le tourisme viticole. « Terre d'Estérel », nom de cette destination commune, comprend treize communes, offrant une diversité paysagère exceptionnelle et une offre touristique riche, allant du lac à la couleur émeraude au bleu de la Méditerranée. Ce territoire unique, avec ses sols volcaniques cristallins et calcaires, est particulièrement adapté à la culture de la vigne. Cette labellisation est la reconnaissance de ce bel engagement collectif pour un tourisme durable et responsable. Elle nous incite à continuer de promouvoir l'art de vivre du Sud de la France, caractérisé par la convivialité, le bien-vivre, et le partage autour du vin. Merci à tous ceux qui ont permis cette réussite qui contribue à valoriser et à préserver notre magnifique région et nos terres viticoles.

+ INFOS : l'Office de Roquebrune-sur-Argens Tourisme est à votre disposition au **04 94 19 89 89** et sur **www.roquebrunesurargens-tourisme.fr**

+ À VOS AGENDAS, C'EST LA RENTRÉE

Samedi 21 septembre JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

Accueil de jour
« Villa Santé »
de 9h00 à 13h00

Conférences, dépistage,
stands : tout connaître
sur notre territoire

9 h 30 : Alzheimer : comment
entretenir mon autonomie ?
11 h 30 : Comment réagir
aux troubles de mon proche ?

Entrée libre et gratuite



+ FORMATION & PROJETS

DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À DISTANCE POUR TOUS AVEC LE CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté de Saint-Raphaël offre un lieu d'apprentissage idéal pour ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures à distance. Que vous envisagiez une reconversion professionnelle, la poursuite de vos études ou l'exploration de nouvelles opportunités universitaires, le Campus connecté vous accompagne. En septembre 2024, le Campus entamera sa sixième année scolaire après avoir accueilli 28 étudiants en 2023-2024. Encadrés par des tuteurs, les étudiants peuvent suivre des formations à distance de niveau Licence, Master, BTS, Doctorat, etc. Le Campus offre également des formations certifiantes (MOOCs, SPOCs) et permet

aux étudiants de bénéficier de la même valeur et des mêmes avantages que sur un campus universitaire. L'inscription est gratuite et aucuns frais supplémentaires ne sont à prévoir. De plus, le Campus connecté de Saint-Raphaël propose un réseau de partenaires et de services, tels qu'un accès à la médiathèque, des tarifs préférentiels sur les transports en commun, des partenariats pour les stages et alternances, et l'accès aux services de l'université.



+ D'INFOS : www.deveco-esterelcotedazur-agglo.fr



+ D'INFOS ET DOSSIER DE CANDIDATURE : esterelcotedazur-agglo.fr

Mardi 24 septembre JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

La 18^e édition de la Journée de l'Entrepreneur se déroulera le mardi 24 septembre 2024 au Palais des Congrès de Saint-Raphaël de 9h00 à 15h00.

Ce salon, destiné aux créateurs d'entreprise, jeunes dirigeants et entreprises du territoire, permet de rencontrer tout l'écosystème d'accompagnement et du financement de l'entreprise :

- Entretiens individuels pour obtenir des réponses concrètes et sur mesure
- Ateliers thématiques pour les besoins spécifiques à l'entrepreneuriat
- Rencontres business pour gagner en visibilité et se faire connaître



+ D'INFOS : www.deveco-esterelcotedazur-agglo.fr



BOURSE PROJETS JEUNES : CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE !

Forte du succès de la première session de la Bourse Projets Jeunes, conclue par la cérémonie de remise de chèques aux lauréats par Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël et président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, le 2 juillet dernier, l'Agglomération poursuit son engagement aux côtés des jeunes. Une deuxième session est ainsi ouverte pour un passage devant le jury d'attribution le 13 novembre.

Les candidatures peuvent être transmises jusqu'au 15 octobre, soit par mail à l'adresse solidarites@esterelcotedazur-agglo.fr soit en mains propres au service Solidarités d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (624, chemin Aurélien, 83700 Saint-Raphaël). Le dispositif s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans et vise à les accompagner dans la réalisation de leur projet, qu'il s'agisse d'un projet professionnel ou d'engagements dans les domaines culturel, artistique, sportif, scientifique ou encore humanitaire.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une chaleureuse et enrichissante matinée de rencontres a été organisée samedi 29 juin à l'occasion du traditionnel accueil des nouveaux Roquebrunois.

Heureux de l'intérêt porté par un grand nombre des nouveaux concitoyens à la Ville, le Maire et ses élus ont ainsi pu nouer contact, présenter notre cité, ses spécificités, son cadre de vie exceptionnel, ses traditions et son art de vivre.

Les stands tenus par les principaux services municipaux de proximité durant le petit-déjeuner d'accueil ont, comme l'a confié un couple tout fraîchement installé, « proposé toutes les informations nécessaires afin de faciliter notre intégration à cette magnifique commune ».

Au terme d'une visite guidée du vieux Village, la centaine de nouveaux administrés a pu assister au message de bienvenue de Monsieur de Maire, présentant la Commune et détaillant ses principaux et nombreux attraits...

« Cette qualité de vie roquebrunoise, en tant que Maire, est ma priorité ! Notre municipalité est là pour vous



accueillir, être à votre écoute, et répondre à vos sollicitations dans le cadre de ses compétences. Je suis ravi d'être entouré de mes élus auxquels j'ai confié plusieurs de mes délégations, ainsi que des principaux services à la population avec qui vous avez pu vous entretenir et échanger. Notre capacité à faire et à partager ensemble sera notre bien le plus précieux. »

À l'issue de son intervention, Monsieur le Maire a convié l'auditoire, rejoint par d'autres Roquebrunois, à suivre les saynètes pagnolesques interprétées par la compagnie Baudracco, puis continuer à faire connaissance autour du verre de l'amitié, au son particulièrement plaisant d'un duo chant guitare.



LE COMITÉ DE JUMELAGE LA PÊCHOIS EN VISITE À ROQUEBRUNE

Les jeunes Québécois de la Pêche étaient parmi nous début juillet pour un séjour d'échanges de 15 jours. Le Comité de Jumelage leur avait concocté un programme de qualité tant sur le plan culturel que sportif. Accompagnés de leurs trois accompagnatrices Eve, Renée et Karen, les 12 Québécois francophones et anglophones âgés de 15 et 17 ans ont été chaleureusement accueillis au sein de familles roquebrunoises.

Depuis 2006, date de création du Jumelage avec La Pêche, une commune aux 9 villages parsemés de lacs de la région de l'Ouatais près d'Ottawa, les rencontres opèrent entre nos deux cultures.

Cette année encore, et grâce au soutien de la Municipalité et des nombreux partenaires et associations de la commune, le séjour fût riche en activités. En témoignent la soirée pétanque, en partenariat avec la Boule Brune, ou la visite guidée de notre village animée par Jean-Louis Theurier. La base nautique des Issambres leur a également fait découvrir nos fabuleux fonds sous-marins et nos superbes plages.

Grâce à l'impulsion de l'équipe du Comité de Jumelage et notamment de sa présidente Dominique Laure, la rencontre entre les deux cohortes a « matché » et l'échange s'est avéré plus que positif ! Ils sont repartis les



bras chargés de goodies à l'effigie de la Commune.

C'est désormais au tour des jeunes

Roquebrunois de préparer leur prochaine aventure outre-Atlantique, prévue pour février 2025.

LA MISSION LOCALE EST-VAR FAIT AUSSI SA RENTRÉE !

Le mois de septembre est un temps fort de l'activité de la Mission Locale Est-Var qui accompagne les jeunes âgés 16 à 25 ans. Elle les aide dans leurs démarches liées à la formation, l'emploi, l'alternance, la recherche de stage ou l'élaboration d'un projet professionnel mais aussi sur les problématiques rencontrées concernant le logement, le transport ou encore la santé.

Lors d'entretiens individuels, les conseillers font le lien entre les jeunes accompagnés, les entreprises, les organismes de formation ainsi que les nombreux partenaires existants. Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé et individualisé.

La prospection menée auprès des entreprises est un des points forts de la Mission Locale. En fonction des profils et des projets des jeunes, des offres d'emploi et d'alternance leur sont directement remises.

La Mission Locale Est-Var sur la commune de Roquebrune-sur-Argens

Chaque semaine, deux permanences sont organisées à Roquebrune-sur-Argens au sein de la Maison des Services, au 188 boulevard Kennedy, au Village :

- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Contacts :

1 196, boulevard de la Mer - 83600 Fréjus
04 94 17 63 63
missionlocale@ml-estvar.asso.fr
www.missionlocaleestvar.fr

Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE

Chers Roquebrunois
Chers Roquebrunois, cher(e)s ami(e)s
Le mois de septembre est avant tout **celui de la rentrée des classes**, souvent remplie d'émotions lorsqu'elle a lieu en première année de maternelle ou d'élémentaire, voire de collège, avec un changement de statut, de mode de fonctionnement, de rythme de vie. Pour nous, élu(e)s de la majorité, l'objectif prioritaire est la **continuité du service en direction de la population**. Certes, chacun a pris un temps personnel, **mais l'action municipale a poursuivi son activité, avec les obligations liées à la saisonnalité**.

D'une population de 15 000 résidents permanents, notre commune devient une ville de plus de 80 000 personnes en période estivale, avec des aspirations et des besoins plus ou moins différents mais réels et obligatoires.

Durant ces deux mois, les services publics se doivent d'apporter l'indispensable à tous, mais également répondre aux nécessités et exigences fonctionnelles.

Compte tenu des différents retours de la population, il semblerait que le travail et l'investissement des services aient obtenu les résultats escomptés, ce dont nous pouvons être fiers, et les remercier.

Durant ces périodes intenses, nous constatons combien il est important de continuer à travailler en direction

d'un « *slow tourisme* », **régulateur et économiquement porteur** pour l'ensemble des professions liées aux activités touristiques.

Les labels obtenus, comme « *Vignobles et Découvertes* » en début d'été qui vise à promouvoir le tourisme autour du vin et de la vigne, ont la prétention de porter un tourisme plus large et plus qualitatif tout au long de l'année.

Il convient maintenant de faire le bilan de cette période estivale. Bilan économique pour les activités tournées en direction du tourisme comme la base nautique, bilan sécuritaire avec les instances de gendarmerie et la police municipale, bilan des actions en directions de l'enfance et de la jeunesse, bilan des animations attendues tant par les roquebrunois que par les touristes.

Dans ce domaine, notre programme prévoyait une planification annuelle et un accroissement de festivités en saison estivale. Nous l'avons réalisé et les débriefings nous permettent d'apporter les améliorations et les équilibres attendus. **Et nous constatons que vous venez en grand nombre, assister aux animations proposées, nous vous en remercions.**

Nous restons à votre écoute
Cordialement
L'équipe majoritaire.

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Cet espace est réservé au groupe « **Reprenons notre commune en main** » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE

C'est l'heure de la rentrée !

Rentrée scolaire, rentrée politique, rentrée professionnelle... Même pour ceux qui ne se sont pas arrêtés. Cette rentrée de septembre est ancrée chez les Français depuis Léon Blum et les congés payés, et le mois de septembre symbolise la reprise de l'activité à plein régime pour beaucoup d'entre nous. Le mois ou l'on repart du bon pied, avec de beaux souvenirs en tête et de belles images.

Mais cette année la rentrée s'annonce différente ! Sur le plan national nous n'avons pas été épargnés par une dissolution qui nous a entraîné vers le chaos, une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques qui nous a poussé un peu plus et tout ce que nous n'avons pas encore vécu au moment où nous écrivons ces lignes mais qui ne tarderait à arriver. Car rappelons-le, selon les directives du Maire nous devons fournir notre texte au plus tard le 31 juillet.

Sur le plan local c'est du même acabit, des agrandissements des écoles en dehors de toute concertation et des procédures en cours, des manifestations annulées sans raisons et une politique locale toujours plus incompréhensible.

Les Grands Projets

Cette période de vacances nous a aussi fait subir d'énormes bouchons sur la nationale 7, dès la sortie du péage, mais aussi à la sortie du village ou encore du côté du Vaudois, vers Fréjus. Des km interminables pour rentrer chez soi

de tous les côtés. **Est-ce que la déviation du village y aurait changé grand-chose ? Non !** Mais une autre réflexion, plus ambitieuse pourrait changer la donne. Qui n'a pas rêvé d'une ligne droite pour relier le centre commercial Carrefour de Puget au village, ou d'une ligne droite pour aller du bouvreuil à l'aérodrome. C'est le schéma simplifié de notre proposition qui remplacerait avantageusement une déviation inutile. **Un axe qui traverserait la plaine de l'Argens, d'Est en Ouest et du Nord au Sud.**

Cet axe désengorgerait la nationale 7 de tous les côtés, du Muy jusqu'à Fréjus. Il pourrait être pris en charge par la mairie, mais aussi par l'Agglo, le Département, la Région et l'Etat, car son tracé serait reconnu d'utilité publique. Alors, il est certain que les détracteurs trouveraient des tas de critiques au premier rang desquelles se trouverait la construction d'un pont. Et alors ? C'est juste une absence d'ambition pour la commune et une réelle volonté de ne rien y investir des élus qui nous dirigent actuellement.

Quand tant d'argent est dépensé inutilement en projets de tout genre qui ne nous concernent pas, j'ai du mal à croire que l'intérêt général soit un souci pour tous.

Nous avons des tas d'idées, des tas de projets et il est peut-être temps d'en discuter. Contactez-nous par courriel à julien.luchini@gmail.com.

Bonne rentrée à tous !

GROUPE NOUVELLE OPPOSITION

Cet espace est réservé au groupe « **Nouvelle opposition** » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

LES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Retrouvez vos commerçants et artisans locaux à l'occasion des marchés hebdomadaires, **de 8h à 13h sur chacun des pôles de la Ville**. De nombreux produits du terroir, légumes, poissons frais, fromages, des spécialités locales, de l'artisanat... mais surtout, de la bonne humeur et de la convivialité.

Ensemble, soutenons le commerce de proximité !

MARCHÉ DU VILLAGE

Vendredi matin, rue des Portiques et place Perrin

MARCHÉ DE LA BOUVERIE

Samedi matin, place des Félibres

MARCHÉ DES ISSAMBRES

Lundi matin, place San Peire et promenade Adrien Beaumont

DÉMARCHES DE RENOUVELLEMENT DE CONCESSION FUNÉRAIRES

De nombreuses sépultures arrivent à échéance dans nos cimetières. À l'expiration de la durée de la concession, le concessionnaire ou ses ayants droits peuvent renouveler la concession auprès du Service Administratif des Cimetières dans un délai de 2 ans.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à prendre contact avec le service cimetière situé à la Mairie d'Honneur, place Germain Ollier au Village.

HORAIRES : Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h Le vendredi 8h-12h / 13h30-16h30

04 94 19 59 59

etatcivil@mairie-roquebrune-argens.fr

COCHENILLE TORTUE DU PIN DES SOLUTIONS EXISTENT

Parasite des pins originaire d'Amérique, la cochenille tortue du pin est présente sur le territoire roquebrunois, causant de lourds dégâts allant parfois jusqu'à la mortalité de l'arbre. Comment reconnaître un arbre malade ? Qui contacter pour s'en débarrasser ? Nous vous expliquons tout sur cette page.



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA VILLE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS !

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre toute l'actualité et les événements à venir :



Et le site de la Ville **WWW.ROQUEBRUNE.COM**

AGENDA

SEPT./OCT. 2024

RÉUNIONS PUBLIQUES

LE VILLAGE

VEN. 13 SEPTEMBRE - 18H30
Salle des Mariages

LES ISSAMBRES

VEN. 20 SEPTEMBRE - 18H30
Hall de l'Espace Robert Manuel

LA BOUVERIE

VEN. 27 SEPTEMBRE - 18H30
Salle des associations de la Bouverie

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

MERCREDI 25 SEPTEMBRE
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉTIQUES

18H

Stèle des Harkis à la Bouverie

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 26 SEPTEMBRE

18H

Salle des Mariages



MÉDIATHÈQUES

- Médiathèque M. Pagnol - la Bouverie
- Médiathèque A. Camus - le Village
- Point lecture San Peire - les Issambres



CHAQUE MARDI & VENDREDI
RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE
Sur rendez-vous - séance d'1h
Tout public - de 14h à 18h

CHAQUE MERCREDI & SAMEDI
HEURE DU CODE (dès 6 ans)
ROBOTIQUE (dès 8 ans)
IMPRESSION 3D (dès 9 ans)
De 14h à 18h - sur rendez-vous

DU 28 SEPT. AU 28 OCT.
EXPOSITIONS

« Frédéric Mistral : gardien de la culture provençale »
Maison du Patrimoine et rue des Portiques

VENDREDI 4 OCTOBRE - 18H30
CONCERT DE MUSIQUE PROVENÇALE
par Benjamin Mélia - Entrée libre
Maison du Patrimoine

SAMEDI 5 OCTOBRE - 10H-12H
ATELIER
Fabrication d'instruments en cannes de Provence
Maison du Patrimoine - Dès 7 ans

SAMEDI 5 OCTOBRE - 9H30 - 12H
BALADE « LA MÉDITERRANÉE, UNE MER, DES HISTOIRES »
Port Saint-Ferréol - Dès 10 ans

SAMEDI 5 ET 12 OCT. - 14H-18H
PLONGÉE VIRTUELLE
Découvrez l'eau invisible

MERCREDI 9 OCT. - 14H-16H
EXPLORATION ÉCO-MARINE
Port Saint-Ferréol - Dès 8 ans

VENDREDI 11 OCTOBRE - 18H

CONFÉRENCE

La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral - Entrée libre
Maison du Patrimoine

SAMEDI 12 OCTOBRE - 10H

VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE
Atelier enfance et création par Flolavie - Dès 6 ans

SAMEDI 12 OCTOBRE - 15H

PETITS SCIENTIFIQUES
Atelier Océan XXI

MERCREDI 16 OCTOBRE - 14H

INITIATION

Découverte de la langue provençale - Dès 8 ans

SAMEDI 19 OCTOBRE - 14H-16H

LE JARDIN DES CRÉATEURS
Sac à bonbons pour Halloween
Dès 6 ans

SAMEDI 26 OCTOBRE - 10H

LES CONTES DE LA HULOTTE
Halloween



ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION
Plus d'info : 04 94 19 59 47

Septembre

VEN. 6 SEPTEMBRE - 18H30
LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2024/2025
Espace Robert Manuel

SAM. 7 SEPTEMBRE - 8H
DIM. 8 SEPTEMBRE - 8H30
TOURNOI DE PÊCHE
Championnat RT PACA FEEDER - Association AAPPMA - Lac Aréna

DIM. 8 SEPTEMBRE - 9H30-17H30

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS
Pinède Espace Calandri



MER. 11, MER. 25 SEPTEMBRE
MER. 9 ET MER. 23 OCTOBRE
14H30-15H30

ATELIERS CRÉATIFS

Service Patrimoine
Maison de la Préhistoire.
Gratuit - Inscription sur place ou au 04 98 11 36 85

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
MANON DES SOURCES

BALADE THÉATRALISÉE
Par la compagnie « Dans la cour des Grands »
Départ à 18h30 de la chapelle Sainte-Anne - Tarif 15€

DIM. 15 SEPTEMBRE - 10H-18H
FÊTE DES POSSIBLES

Association la Recyclerie de Mamy Blue - Chapelle Saint-Roch

MARDI 17 SEPTEMBRE - 14H
THÉ DANSANT

Organisé par le C.C.A.S. - Salle de la Batterie

DU 20 AU 22 SEPTEMBRE
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Vendredi 20 : Inauguration, exposition sur l'ancien pont d'Argens
Samedi 21 : Visite guidée en provençal, balades, atelier blason, jeu de piste
Dimanche 22 : Visite du bureau de Monsieur le Maire (sur inscription), atelier culinaire « Sausson ». Renseignements : 04 98 11 36 85

SAMEDI 21 SEPTEMBRE - 20H30

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION LES VOIX DU ROCHER
Salle Molière

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE - 9H

COURSE DE CAISSE À SAVON
Départ parking Ferdinand Clavel - Arrivée Mairie d'honneur
Renseignements : 06 30 81 50 52

VEN. 27 SEPTEMBRE - 8H-12H30

DON DU SANG
Établissement français du sang - Salle Molière

SAM. 28 SEPTEMBRE - 20H30

#DARON
SPECTACLE HUMOUR
Salle Molière - Tarif 15€

DIM. 29 SEPTEMBRE - 8H30



LUNDI 30 SEPTEMBRE - 14H
LOTO SÉNIORS

Organisé par le C.C.A.S. - Salle Molière

Octobre

VENDREDI 2 AOÛT - 8H

DON DU SANG

MARDI 1^{ER} OCTOBRE - 14H

CINÉMA
Organisé par le C.C.A.S. - Salle Molière

MERCREDI 2 OCTOBRE - 14H
THÉ DANSANT

Organisé par le C.C.A.S. - Salle de la Batterie

SAMEDI 5 OCTOBRE - 20H30

MIRÈIO, UN RÊVE DE FRÉDÉRIC MISTRAL
REPRÉSENTATION THÉÂTRE
Espace Robert Manuel
Tarif 20€

DIMANCHE 6 OCTOBRE - 9H30

MARCHE ROSE
Association Roquebrune Sport - Complexe sportif Jacques Calandri à la Bouverie - Renseignements au 06 61 47 96 01 ou 06 22 36 16 30

DIMANCHE 6 OCTOBRE - 12H

PAËLLA ET FLAMENCO
Comité des Fêtes - Place des Félibres à la Bouverie

DU 9 AU 13 OCTOBRE

ROC D'AZUR



SAMEDI 12 OCTOBRE
JOURNÉE NATIONALE DES COMMERÇANTS

SAMEDI 26 OCTOBRE
MARIUS

REPRÉSENTATION THÉÂTRE
Par la Compagnie Baudracco
Espace Robert Manuel
Tarif 20€

DIMANCHE 27 OCTOBRE - 7H
VIDE GRENIER

M. Barthélémy - Complexe sportif Jacques Calandri - Renseignements : 06 14 70 24 84

JEUDI 31 OCTOBRE - 14H-20H
HALLOWEEN
Rues du Village

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

SAISON
culturelle
2024 | 2025

RENDEZ-VOUS

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

ESPACE ROBERT MANUEL, À 18H30
POUR LA SOIRÉE DE LANCEMENT DE LA SAISON



THÉÂTRE MUSIQUE HUMOUR CIRQUE